

Site Natura 2000

Bassin de la Marche

BE34054



Carte d'identité

Superficie	2456,81 ha	Direction du DNF	Arlon
Communes concernées	Chiny, Florenville, Meix-devant-Virton	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	01/12/2016

Description du site

Le site est constitué d'un important massif de hêtraies correspondant à la partie la plus occidentale de la cuesta entre Florenville et Villers-devant-Orval. Il inclut les Bois de Florenville, de Watrinsart, la Forêt d'Orval, les Bois de la Houdrée et de la Sablonnière. Les hêtraies et les chênaies abritent les pics mar et noir. Le site englobe aussi les vallées de la Marche, du Corwez et de leurs affluents. Ces vallées sont occupées par des prairies, des forêts alluviales ou des prairies humides à végétation haute et abritent des espèces telles que le cuivré des marais et l'agrion de mercure. L'Abbaye d'Orval est un important lieu de reproduction pour le petit et le grand rhinolophe, le grand murin et le vespertilion à oreilles échancrées. En 2016, la première colonie de Barbastelle y a été découverte. Les étangs de la vallée de la Soye abritent la cigogne noire et le martin-pêcheur. Ceux d'Orval abritent quant à eux, la sarcelle d'hiver. Enfin, le lézard des souches fréquente les pelouses sur sable calcaire dans la carrière de Pin.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Hêtraie à asperule

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à asperule (UG 8)	1100
Hêtraies à luzule (UG 8)	476
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	28
Chênaies-charmaies (UG 8)	21,50
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	20,15
Forêts alluviales* (UG 7)	20,04
Végétation des eaux courantes (UG 1)	10
Végétation des plans d'eau riche en éléments nutritifs (UG 1)	5
Sources pétrifiantes* (UG 1)	1
Pelouses calcaires de sables* (UG 2)	0,50

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Pic mar



Grand Rhinolophe

Oiseaux

Bondrée apivore
Cigogne noire
Martin-pêcheur d'Europe
Milan noir
Pic mar
Pic noir
Pie-grièche écorcheur
Sarcelle d'hiver

Insectes

Cuivré des marais

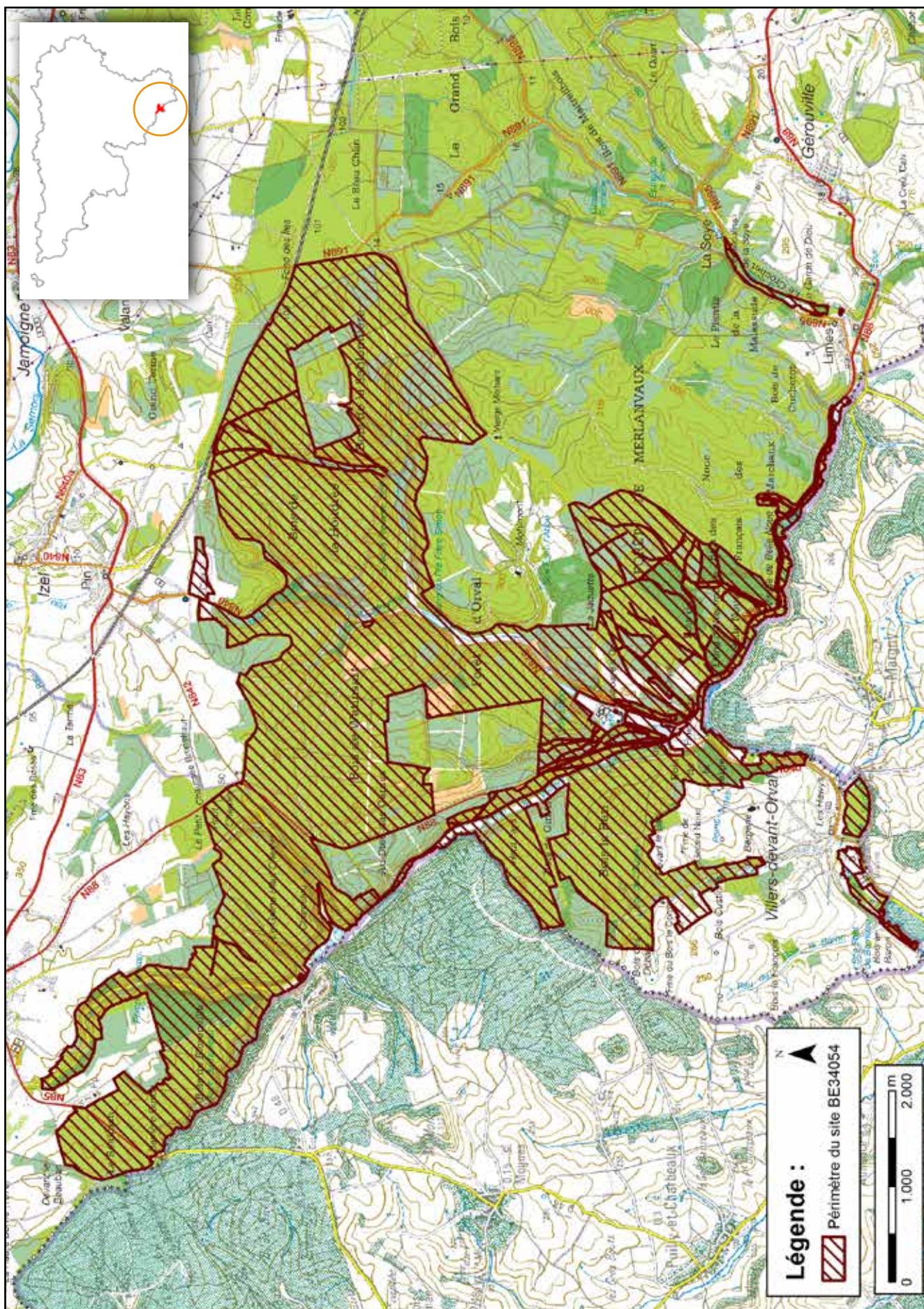
Mammifères

Barbastelle commune
Castor d'Europe
Grand Murin
Grand Rhinolophe
Petit Rhinolophe
Vespertilion à oreilles échancrées

Poissons

Chabot
Lamproie de Planer

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000 ?

Informations générales et conseils de gestion :

- Natagriwal :
www.natagriwal.be (0495 66 09 50)
 - Parc Naturel de Gaume :
www.parc-naturel-gaume.be (063 45 71 26)

Informations biologiques et législatives :

<http://biodiversite.wallonie.be>
Informations cartographiques :
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>
Informations administratives et réglementaires :
 Département de la Nature et des Forêts (DNF) : 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)
 Source des données : M.B. du 18/05/2017